

Villeneuve-Loubet, le 18 octobre 2021

FIN DE LA SURCOTISATION

Samedi, le Président de la République annonçait l'arrêt de la sur cotisation CNRACL, venant confirmer l'adoption des amendements à l'Assemblée Nationale quelques jours plus tôt.

Cette victoire historique sur ce dossier vieux de près de 20 ans, n'est pas seulement le fruit de plusieurs rencontres et travaux avec les élus ou le ministère de l'Intérieur ; Cette victoire, c'est aussi grâce à vous, et à votre mobilisation sans faille jusqu'au 15 octobre 2021, dont la manifestation est venue marteler la légitimité du travail fait en amont.

Suite aux différentes annonces du président de la République, nous avons décidé de cesser notre mouvement de grève illimitée à compter de ce jour, le lundi 18 octobre 2021, date à laquelle nous avons également été reçus par le cabinet ministériel afin de développer nos propos de vendredi et poursuivre nos travaux déjà engagés.

LA SÉCURITÉ CIVILE DOIT ÊTRE RÉFORMÉE ET RÉORGANISÉE EN PROFONDEUR !



Une nouvelle filière portée au CSFPT, le SSUAP chez les Sapeurs-Pompiers, le temps de travail, la santé et la sécurité des agents des SIS ... Mais aussi la situation catastrophique des effectifs, les gestions managériales tendues :

Plus engagés que jamais, les Autonomes sauront être force de propositions sur l'ensemble de ses sujets majeurs avec un objectif : défendre notre vision de la Sécurité Civile de demain !

Les Autonomes

S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...
RÉUSSIR ENSEMBLE !

